

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Band: 50 (1993)

Heft: 3

Artikel: Formation des maîtres de sport diplômés de l'EFSM : état actuel et perspectives

Autor: Etter, Max

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Formation des maîtres de sport diplômés de l'EFSM

Etat actuel et perspectives

Max Etter, responsable du secteur

Traduction : Yves Jeannotat

De l'école primaire au niveau universitaire, l'enseignement est en ébullition – notamment en ce qui concerne la formation des maîtres et professeurs – dans ce petit pays de plus en plus isolé qu'est la Suisse. On tient tout de même à ne pas manquer le dernier wagon si une porte – et ne serait-ce qu'une fenêtre – venait à s'ouvrir contre toute attente sur l'Europe. La formation des maîtres d'éducation physique (prochaine intégration vraisemblable au sein d'une faculté, par exemple, à l'Université de Lausanne) et des maîtres de sport diplômés de l'Ecole fédérale de sport (EFSM) emboîte le pas. Les lignes qui suivent exposent la situation, telle qu'elle est à l'heure actuelle, et les perspectives d'avenir en la matière à l'EFSM. (Y.J.)



De la patinoire à la piscine: Gaëtan Boucher, membre du cycle d'études de l'EFSM à pied d'œuvre.

I. Aujourd'hui

Définition

Il n'est pas rare d'entendre dire que la formation des maîtres de sport diplômés de l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM) n'est rien d'autre qu'une formation d'entraîneur. Cette affirmation est totalement fautive dans les faits et, si ce n'était pas le cas, elle ne correspondrait en rien à la définition fixée par l'article premier de l'ordonnance du Département de l'intérieur (11 janvier 1989) concernant ce domaine justement, définition que voici: «La formation des maîtres de sport fournit les bases pour l'exercice de cette profession dans différents domaines et une spécialisation dans deux options professionnelles au moins.» D'autre part, le prospectus d'information de l'EFSM destiné à informer les intéressés précise, en complément,

les débouchés offerts par la formation: «Enseignement dans les écoles (écoles professionnelles et privées, écoles publiques selon les ordonnances cantonales), activité dans le domaine du sport dans les stations de vacances, du sport corporatif, du sport communal, des écoles-clubs, du Sport pour Tous, du sport universitaire, des centres fitness et de rééducation, du sport avec les handicapés et les défavorisés, du sport dans certaines orientations spécialisées (instructeurs de ski, de natation, etc., dans les sociétés et fédérations sportives, à Jeunesse + Sport)».

Organisation

Les études de base pour l'obtention du diplôme de maître de sport de l'EFSM durent deux ans (voir tableau 1: Planification générale du cycle 1993/95). Durant les 8 ou 9 semaines ordinaires

des trimestres 1 à 3 et 5 à 7, l'enseignement des différentes branches concernées est dispensé à l'EFSM. A certains moments, et notamment durant les trimestres 4 et 8, des semaines dites «spéciales» permettent de mettre l'accent sur des thèmes particuliers, soit à l'EFSM soit à l'extérieur.

Formation

Les futurs maîtres et maîtresses de sport diplômé(e)s de l'EFSM bénéficient d'une formation de base aussi large que possible. Actuellement, elle se présente de la façon suivante (voir tableau 2: Répartition des heures d'enseignement):

Formation pédagogique

Pédagogie, didactique, anthropologie, histoire.

Formation générale

Histoire du sport, structures du sport, informatique, travaux de séminaire, l'exposé, les médias, techniques de travail, langues, installations de sport, J+S.

Options professionnelles, méthodologie et pratique

- Options professionnelles principales: sport scolaire, sport de loisirs
- Options professionnelles secondaires: fitness (complément au sport de loisirs), sport avec les défavorisés, sport dans certaines orientations spécialisées
- Deux options professionnelles doivent être prises, dont une principale au moins: la plupart des élèves en prennent 3 ou 4 !
- Les exercices d'application débutent dans le courant du troisième trimestre et portent, pour la plupart, sur les options professionnelles principales.

Formation de base

L'expérience a permis de déceler que les étudiants parviennent généralement à bien assimiler la théorie, mais sans savoir toujours l'appliquer dans la pratique. Depuis 1987, ce phénomène est particulièrement pris au sérieux dans le domaine de la «formation de base», où l'on cherche en permanence à passer de la théorie à la pratique: consolidation des connaissances acquises par une série d'exemples, illustration des affirmations théoriques par des faits relevant de l'expérience personnelle des enseignants. Un certain nombre de branches, enseignées isolément à l'origine, sont dès lors regroupées:

- Performance: biologie, principes d'entraînement, blessures de sport, mesures de récupération
- Mouvement: science du mouvement
- Rencontre dans et par le sport: aspects socio-psychologiques, éléments tactiques dans le jeu
- Rencontre avec la nature: aspects écologiques.

Tableau 1: Planification générale du cycle 1993/95.

1993/1994				1994/1995			
1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	5e trimestre	6e trimestre	7e trimestre	8e trimestre
20.-26.9. Sem. d'introduction (Teneo)	3.-9.1. SS Ski de fond 1	4.-10.4. Vacances	4.-10.7. SS E+P	3.-9.10. Stage Sport de loisirs	2.-8.1. Vacances	3.-9.4. SS Snow- board IS ?	3.-9.7. Prép. à la Gymnaestr.
27.9.-1.10. SN 1/ST	10.-16.1. SS Ski 1	11.-17.4. SN 1	11.-17.7. SS Tennis 1	10.-16.10. SN 1	9.-15.1. SS Ski de fond 2	10.-16.4. Vacances IS ?	10.-16.7. Gymnaestr. Frankfurt
4.-10.10. SN 2/ST	17.-23.1. Lauber- horn	18.-24.4. SN 2	18.-24.7. Vacances/ Réserve	17.-23.10. SN 2	16.-22.1. SS Ski 2	17.-23.4. SS Exc. à skis	17.-23.7. SS Tennis 2*
11.-17.10. SN 3	24.-30.1. SN 1	25.4.-1.5. SN 3	25.-31.7. Vacances/ Réserve	24.-30.10. SN 3	23.-29.1. SN 1	24.-30.4. SN 1	24.-30.7. SS Canoë 2 (4J)
18.-24.10. SN 4	31.1.-6.2. SN 2	2.-8.5. SN 4	1.-7.8. SS Natat/ Squash/TT	31.10.-6.11. SN 4	30.1.-5.2. SN 2	1.-7.5. SN 2	31.7.-6.8. SS Natat/ Squash/TT
25.-31.10. SS CO	7.-13.2. SN 3	9.-15.5. Vacances	8.-14.8. ST 2 (Prat.+thème)	7.-13.11. SS Glace 2	6.-12.2. SN 3	8.-14.5. SN 3	7.-13.8. Réserve/ Ex. de rattr.
1.-7.11. SS Glace 1	14.-20.2. SN 4	16.-22.5. SS Surf/ Canoë 1	15.-21.8. SS Alpinisme	14.-20.11. SN 5	13.-19.2. SS Ski 3	15.-21.5. SN 4	
8.-14.11. SN 5	21.-27.2. SS Sport en hiver	23.-29.5. SN 5	22.-28.8. SS Surf 2	21.-27.11. SN 6	20.-26.2. SN 4	22.-28.5. Vacances/ Canoë (2-3J)	Rem. des dipl. 25.8.95
15.-21.11. SN 6	28.2.-6.3. SN 5	30.5.-5.6. SN 6	29.8.-4.9. SS Sport en été	28.11.-4.12. SN 7	27.2.-5.3. SN 5	29.5.-4.6. SN 5	
22.-28.11. SN 7	7.-13.3. SN 6	6.-12.6. SN 7	5.-11.9. SS Voile	5.-11.12. SN 8	6.-12.3. SN 6	5.-11.6. SN 6	
29.11.-5.12. SN 8	14.-20.3. SN 7	13.-19.6. SN 8	12.-18.9. Vacances/ Réserve	12.-19.12. Stage Ecole	13.-19.3. SN 7	12.-18.6. SN 7	
6.-12.12. SS Musique/ jeux/danse	21.-27.3. SN 8	20.-26.6. SN 9	19.-25.9. SS Sports de combat	20.-26.12. Stage Ecole	20.-26.3. SN 8	19.-25.6. SN 8	
13.-19.12. ST 1 (Prat.+thème)	28.3.-3.4. CP IS Ski Vacances	27.6.-3.7. Examens de promotion	26.9.-2.10. SS Sport pour les aînés	27.12.-1.1. Vacances	27.3.-2.4. SS Te2* IS ?	26.6.-2.7. Examens de diplôme	
20.-26.12. 27.12.-2.1. Vacances	Légende: SN = Semaine normale SS = Semaine spéciale ST = Semaine à thème(s)		Validité: Cette planification est valable jusqu'au mois de mars 1994; des éventuelles modifications pour les trimestres 3 à 6 sont possibles lois de la planification des cours 1994.				

Branches sportives

Dans plus de 30 branches sportives, théorie, méthodologie, didactique spécifique et pratique sont enseignées à différents degrés. Selon l'option professionnelle prise, ces activités tiennent lieu de branches obligatoires, à option ou complémentaires.

Conditions d'admission

Voir la publication relative au cycle d'études 1993/95 parue dans le numéro 1/1993 de MACOLIN et dans ce numéro-ci.

Concours d'entrée

Le concours d'entrée est organisé dans le courant des mois de mai et juin précédant le début des cours. Il se divise en trois parties:

- **Théorie:** mathématique et perception, langues maternelle et étrangère.
- **Pratique:** exercices de gymnastique générale et aux agrès, athlétisme, natation et plongeon, quatre jeux (dont trois à choisir parmi le basketball, le football, le handball et le volleyball et un parmi le badminton, le tennis et le tennis de table).
- **Aptitudes:** l'aptitude à exercer le métier de maître de sport est évaluée par le biais de discussions individuelles et de groupe, de questionnaires et de tests.

Pour des raisons d'organisation et d'infrastructure, 30 étudiant(e)s au plus peuvent être admis parmi plus de 100 candidat(e)s.

Particularités

- L'enseignement est dispensé en français et en allemand. Les étudiant(e)s doivent comprendre suffisamment bien la langue qui leur est étrangère.
- En règle générale, les étudiant(e)s vivent en régime d'internat à l'EFSM.

Tableau 2: Répartition des heures d'enseignement.

Trimestres	Pédagogie	Culture générale	Exercices pédagogiques Stages pédagogiques externes (en semaines)	Options profes- sionnel- les	Formation de base (FB)	Branches sportives	Semaines spéciales / à thèmes
8.				1 sem			5 sem
7.							2 sem
6.							4 sem
5.				2 sem			2 sem
4.				1 sem			9 sem
3.							2 sem
2.							5 sem
1.							5 sem

1 3
→ nombre d'heures par semaine normale

II. Demain

Situation

- La profession de maître de sport est de plus en plus exigeante et variée. Il s'ensuit des répercussions diverses. Pour le cycle d'études, cela signifie:
 - que les conditions d'admission sont plus sévères
 - que la formation de base est élargie
 - que la formation dans les options professionnelles doit être davantage différenciée et plus approfondie.
- Les possibilités de perfectionnement doivent donner accès à des études complémentaires. Les exigences qualitatives de plus en plus élevées requises par différents secteurs de la profession de maître de sport supposent une flexibilité accrue et une formation permanente poussée.
- Telles qu'elles existent à l'heure actuelle, les deux années de formation peuvent, à certaines conditions, suffire à l'acquisition des connaissances générales, mais pas à une différenciation supplémentaire en options professionnelles. Pour des raisons d'infrastructure, l'EFSM ne peut toutefois pas élargir ses programmes à l'infini sans procéder à des coupes sombres par ailleurs.
- Dans quelque milieu que ce soit, la formation des enseignants requiert un minimum de trois ans. Ce sera également le cas pour les futurs «instituts universitaires professionnels» (cette dénomination n'est pas encore officielle). Donc, si la formation des maîtres de sport diplômés de l'EFSM tient à occuper la place qu'elle mérite et à être reconnue au niveau de la qualité, elle doit absolument adapter sa structure en conséquence.

Institut universitaire professionnel?

Vu ce qui précède, les responsables étudient présentement la possibilité de promouvoir le cycle de formation des maîtres de sport diplômés de l'EFSM en un «institut universitaire professionnel». Une loi fédérale sur les «instituts universitaires professionnels» préparée par l'OFIAMT suit actuellement la procédure de consultation habituelle. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) est également active en la matière et elle a préparé une série de propositions datées du 3 mars 1992.

Voici, tirés de ces deux documents, quelques éléments clés exigés pour la qualification d'un «institut universitaire professionnel»:

- Durée des études: 3 ans
- Admission sur la base d'exigences correspondantes: future maturité professionnelle normalement



Agences générales
D - I - FL - CH
Gnädinger et Cie:
CH-6803 Camignolo
Tél. (004191) 95 12 88
Fax (004191) 59 54 36

EPINGLES PIN'S

Super qualité (hand made)
prix avantageux
à partir de 300 pièces déjà
Demandez nos prospectus

- Qualité élevée des enseignants et de la formation (conforme aux exigences universitaires)
- Recherche appliquée
- Proposition d'études complémentaires ou de perfectionnement.

La promotion du cycle de formation des maîtres de sport diplômés de l'EFSM au rang d'«institut universitaire professionnel» présenterait de multiples avantages:

- élévation du niveau des connaissances générales des candidats
- plus de temps à disposition pour la formation de base et pour la différenciation dans le domaine des options professionnelles
- possibilité d'ouvrir, aux anciens diplômés, la formation (ou certaines parties de la formation) dans les options professionnelles comme études complémentaires
- reconnaissance aux niveaux national et international
- à certaines conditions, possibilité de poursuivre les études, dans le domaine du sport, à une université.

Mais il ne faut pas ignorer certains inconvénients:

- rétrécissement du cercle des candidats à la formation en raison des conditions d'admission plus sévères; dans une phase transitoire, il devrait être possible de rester ouvert aux candidats sans maturité professionnelle, à condition qu'ils passent avec succès un examen de connaissances générales
- resserrement des possibilités d'organisation et des structures d'une manière générale
- intervalle élargi entre les sessions.

Perspectives

Le cycle d'études 1993/95 va se dérouler, avec quelques accommodements, comme les précédents. A son terme, il est prévu d'intercaler (de septembre 1995 à juillet 1996) une année de transition. Ce projet, approuvé le 14 janvier 1992 déjà par le Secrétariat général du

DFI, prévoit d'ores et déjà quelques propositions de perfectionnement spécifiques. Voici où en sont les choses à l'heure qu'il est:

Sujets

Le sport dans les écoles professionnelles, le sport et les enfants, le sport de loisirs, la condition physique (fitness), le sport avec les défavorisés, le sport des aînés, le sport et la réinsertion sociale, le sport «spécialisé», les sports de plein air, le sport «sans âge», organisation et gestion en sport, accompagnement pratique en matière de sport.

Structure

- Semaines spécialisées et pratique sportive
- De 3 à 6 semaines par sujet
- Possibilité de suivre les cours relatifs à un sujet ou à un groupe de sujets
- Collaboration avec d'autres institutions.

Admission

Maîtres de sport diplômés de l'EFSM, maîtres d'éducation physique, autres candidats bénéficiant d'une formation au moins équivalente avec expérience professionnelle.

Particularités

Il n'y aura pas de session pendant cet intervalle. Les concours d'entrée reprennent donc en 1996.

On s'est fixé plusieurs objectifs à atteindre au cours de cette année de transition:

- Conception de programmes (ou de parties de programme) d'études complémentaires valables pouvant tenir lieu de formation spécialisée dans le cadre d'un cycle de trois ans
- Prise de contact ou amélioration de la collaboration avec d'autres institutions de formation
- Sondage du milieu intéressé; mise à l'essai du projet en fonction des besoins de la pratique professionnelle.

Objectifs

D'ici la fin de l'année 1993, les préparatifs en vue de l'année de transition 1995/96 devraient pouvoir être rendus publics dans leurs grandes lignes. Simultanément, le travail de base doit se poursuivre afin que, dans toute la mesure du possible à la fin de 1994, les décisions puissent être prises en ce qui concerne la formation ou non des maîtres de sports diplômés de l'EFSM dans le cadre d'un «institut universitaire professionnel». ■

**Du fair-play,
s.v.p.**

Association Suisse du Sport
Initiative pour le fair-play